

Compte-rendu

Objet : Commission environnement.

Date : 24/10/2024

Participants :

Pascal Gaidet (Adjoint à la mairie de Chamrousse)

Pascal Agamennone (DGS de la commune)

Lola Bonnet (Chargée de mission environnement sur la commune de Chamrousse)

Sylvain Darcillon (Office du Tourisme)

Valentin Moulin (Technicien billetterie, Régie remontées mécaniques)

Jean-Luc Jaouen (Chef des Pistes et de la Sécurité, Régie remontées mécaniques)

Olivier Draghici (Bureau des Guides et Accompagnateurs)

Christopher Hardy (Directeur de l'Office du tourisme)

Agnes Hugonin (Présidente de l'ADHEC)

Excusés :

Ketty Masson (Elue à la mairie de Chamrousse)

Isabelle Bronner (Habitante de Chamrousse et AMM sur Chamrousse)

Benoit Villard (Berger)

Audrey Talbot (Animatrice Patrimoine et environnement)

Frédéric Géromin (Directeur de la Régie des Remontées Mécaniques)

Isabelle Chapuis (Habitante de Chamrousse)

Jonathan Perret (AMM et habitant de Chamrousse)

Début de la réunion à 17h35.

L'ordre du jour :

1. Bilan des animations été
2. Bilan fréquentation été
3. Protection de la cembraie
4. La tourbière et le centre équestre
5. Commission sentier
6. Plan lumière
7. Les projets à venir

Bilan des animations de l'été

La MPE a accueilli près de 600 participants aux divers ateliers qui ont été proposés durant l'été. On constate un bilan légèrement à la baisse par rapport à 2023, mais qui peut être expliqué par une météo peu favorable notamment en juillet. Plusieurs stands ont été tenus afin de sensibiliser aux enjeux présents sur l'ENS durant des événements : fête de la transhumance, UT4M...

L'ADHEC a réalisée 8 animations durant l'été, et a pu avoir environ 450 personnes touchées, l'association note là aussi une légère baisse comme on a pu le constater à la MPE.

Olivier.D souligne que les animations sont gratuites (ou très peu chère) sur Chamrousse, ce qui pèse sur les sorties des AMM : cette année les sorties n'ont pas bien fonctionné. Christopher.H souligne que c'est un choix faire par la station pour être vraiment à destination des familles. C'est un positionnement collectif. Sylvain.D souligne que les sorties gratuites peuvent permettent aux familles d'économiser pour faire des plus gros projets à côté qui sont valorisables sur les socio pro de la station.

Les animations gratuites faites par l'ADHEC (arbre remarquable, soirée ciel étoilé, animation sur la tourbière, weekend champignons) sont des événements qui marches bien.

L'ESF propose "mon aventure en montagne" depuis cette année sur d'autres stations. C'est une nouvelle offre que proposeraient les ESF pour diversifier l'offre de leur structure. Des sorties et stages pédagogiques en période estivale encadrés par des moniteurs formés, ce format va peut-être arriver sur la station de Chamrousse dans les années à venir.

L'ADHEC a déjà fait une animation auprès de l'école sur la Cembraie 2024 avant les vacances d'été

Bilan de fréquentation été

Cette année sur l'ENS les écompteurs ont recensé une fréquentation d'environ 45 000 personnes en direction du lac Achard entre le 1er juin et le 1er septembre 2024. C'est une fréquentation qui semble constante au vu des chiffres de l'année dernière. Cependant, au vu des chiffres de fréquentation des RM, l'ENS devient cette année la première destination touristique de la station en cette période estivale. Ces chiffres sont cependant à prendre avec des pincettes, notamment avec les passages de trails, qui gonflent largement les résultats sans pour autant être une fréquentation à destination du lac. On n'a pas de documentation aussi sur la fréquentation des lacs Roberts. Sylvain.D explique que les bilans de fréquentation des eco-compteurs de l'ENS et de la régie ne sont pas fait sur le même laps de temps, ce qui les rend difficile à comparer.

Protection de la Cembraie

La subvention pour la mise en défens de la Cembraie se finit en avril 2025. Lola.B s'occupe de poursuivre le projet en réalisant l'achat des panneaux et des piquets.

La Tourbière et le centre équestre

Le bilan de l'année 2024 fait état d'une mise en place des parcs qui semble fonctionner. Pour 2025, il y a le souhait d'impliquer davantage le centre équestre dans le fonctionnement des rotations de parcs.

La convention avec le ranch arrive à terme à la fin de l'année. La question de la modification d'activité qui a été perçue par les agents de la mairie avec un recentrage sur des stages à destination des membres du club et moins de fréquentation touristique, remet le sujet de la pertinence de la présence du ranch à l'Arselle. Pascal.A ne sait pas si c'est une activité qui est vraiment bénéfique à la station. Néanmoins, elle apporte une certaine forme d'entretien de la tourbière.

L'ADHEC n'est pas contre l'activité du ranch, mais souligne que c'était de base un poney club qui se transforme en centre équestre. Il y a un vif souhait de revoir la convention qui est trop légère. Par ailleurs, la présence de crottins en quantité importante sur le sentier importune les randonneurs.

Commission sentier

Lola souhaite recentrer dans un premier temps la réflexion autour du balisage général des sentiers de la station et tout particulièrement au niveau de l'ENS. C'est un travail qui sera fait durant l'hiver.

Le sentier intermédiaire doit être retravaillé : la signalétique ne correspond pas aux attentes. Par ailleurs, une des cordes a été volée cette année. Les arbres qui étaient tombés ne sont pas aux bons endroits.

Le sentier du renard sera normalement réouvert mi-novembre.

Plan Lumière

Concernant le plan lumière, aujourd'hui sur l'ensemble de la station les lampadaires sont en LED. C'est un changement qui a été à l'initiative de la mairie.

La question du label « Villes et villages étoilés » a été abordée. C'est une proposition de l'ADHEC, sur laquelle M. la Maire semblait intéressée. Pascal.G n'est pas certain de l'intérêt de ce label pour le développement de la station.

Pascal.A souligne que ce label n'est pas forcément une qualité pour la commune, dans l'état, il n'apportera pas d'attractivité. Néanmoins, il serait intéressant de faire des événements pour le mois de la nuit qui a lieu chaque année en octobre.

Le ski nocturne revient cette année jusqu'à 20h les jeudis et les samedis des vacances scolaires.

Les projets à venir

Au niveau de la MPE :

1. Valorisation des mares créées ce printemps avec une mise en place de panneaux explicatifs, ainsi que d'un ponton. Lola va se renseigner pour des subventions « contrat vert et bleu »
2. Le stand avec Unicité sera renouvelé cet hiver pour continuer la sensibilisation autour du Tetra-Lyre
3. Un suivi du Lac Achard sera mis en place dès le printemps avec la pose d'une sonde de température
4. Une plantation de cembros sera réaliser cet automne dans le plan de compensation pour la luge d'été avec l'école.

Autres :

Les films de sensibilisation au tetra pourrons être diffusés au cinéma en fonction de leurs durées, mais aussi sur la télé de l'OT, et pourquoi pas celle de la régie ?

Chistopher.H a décidé de faire un travail avec Monique Gilet pour faire un point sur le patrimoine et l'histoire de Chamrousse dans l'objectif de le diffuser sur les réseaux sociaux de la station. C'est peut-être l'occasion de faire passer des messages environnementaux.

La régie organise un « Festival » sur les thématiques RSE portées par les différentes structures et sociaux pro de la station cette année.

Pas de projet prévu pour l'année 2025 à la régie.

Fin de la réunion à 19h.

Compléments apportés par l'ADHEC :

1) La tourbière est un espace protégé. Il n'est plus respecté depuis deux ans. Sa signalétique doit être revue, le panneau pédagogique doit être remplacé face à l'arrivée du chemin qui descend vers "la salinière" afin qu'il soit vu. La tourbière doit rester close jusqu'à la préparation du ski de fond. Nous avons échappé au pire cet été. Il y a un problème de sécurité (les gens qui traversent la tourbière), dont la commune est responsable.

2) **Si l'ADHEC n'est pas contre une activité équestre à Chamrousse elle ne souhaite plus que celle-ci se déroule sur la tourbière y compris le manège.** Les crottins de chevaux ainsi que les déjections qui peuvent contenir des déchets médicamenteux sont néfastes à la biodiversité. Le local peut être conservé, le tour de la tourbière sur le sentier peut être accepté,

3) La convention devrait être scindée en deux : un bail immobilier et une convention pour l'activité. La tenue propre des chemins et de l'espace juste devant la tourbière devrait être à la charge de l'activité. Étonnement de l'ADHEC que la salle hors sac soit privatisée 45 jours dans l'été ce qui est sans doute une conséquence de la transformation de l'activité poney club en centre équestre et maintenant en centre de formation.

4) La tourbière n'est pas prête à se refermer il y en a encore pour plusieurs centaines d'années.

A noter que ce ne sont pas les herbes qui referment la tourbière mais les mousses (sphaignes) que les chevaux ne mangent pas. Par contre du fourrage leur est apporté sur la tourbière ce qui est interdit (voir doc de base qu'il serait nécessaire de se réapproprier).

Compléments apportés par Jonathan Perret :

1) Effectivement la concurrence paraît déloyale entre les animations subventionnées et les sorties des prestataires. Cependant ce sont les prestataires qui les réalisent donc si le nombre de participants aux sorties est limité ça ne devrait pas trop peser sur notre chiffre d'affaires. D'autres stations misent depuis longtemps sur ce système, les prestataires organisent directement les activités et sont rémunérés en ce sens. Par contre, au contraire de ce qu'évoque Sylvain, je n'ai pas de retour de clientèle suite aux sorties MPE.

2) L'ESF organiserait des sorties estivales sous couvert de quel diplôme ? Je ne suis pas sûr que les moniteurs de ski puissent encadrer la randonnée sans neige. Je vais demander à Bjorn.

3) Pour la plantation des Cembros, le côté symbolique et pédagogique me semble très pertinent, j'avais aussi proposé que les touristes puissent être impliqués dans ce genre de projet. Mais on m'avait répondu que les résultats des précédentes actions de ce genre étaient trop peu significatifs pour qu'on recommence.

4) Je confirme que le balisage n'est pas satisfaisant. Je reviens sur les points qui me semblent les plus importants : débalisage complet des itinéraires raquettes pour éviter les quiproquos, renforcement du balisage sur les deux brèches, nouvel itinéraire hivernal non satisfaisant pour les locaux, les touristes et les professionnels.

5) Le sentier du Renard devait être aménagé pour en faire une sorte de sentier d'interprétation, qu'en est-il ?

6) Je suis heureux d'entendre qu'un projet de village étoilé soit évoqué, peut-être peut-on se rapprocher des destinations labellisées, comme le Vercors passé récemment en réserve de ciel étoilé, pour connaître leur ressenti.

7) La mare la plus proche du ponton sera-t-elle exploitable par les animateurs nature agréés lors des sorties ENS ? Dans ce cadre, Belledonne en Marche et moi-même ne faisons plus pêcher les enfants, c'est nous qui capturons les petites bêtes pour limiter l'impact sur les mares.

Compléments apportés par Olivier Draghici

1)Concernant le programme d'animation de l'OT / MEP, il me semble que la question restait ouverte et à étudier.

2)Je pense que parmi les sorties soutenues par les budgets de l'OT ou de la MEP on ne devrait pas trouver des activités proposées par des prestataires de la station. C'est une concurrence un peu déloyale soutenue par de l'argent public et son impact est largement sensible depuis qu'elles sont proposées.

3)Le nouvel itinéraire hivernal a été reconsidéré cet été en concertation avec la régie des RM et le BGAC. Il sera testé cet hiver et devrait convenir à tout le monde, (surtout si on respecte le sens des itinéraires...).